

Mieux connaitre le Rhône : des études menées par l'Insee et le Département du Rhône

PFOSS Journée d'échange du 21 Juin 2016

Cécile Pich, Direction de l'audit et de l'évaluation, CD69



Sommaire

Le partenariat Insee Département du Rhône

Les modalités du partenariat

La plus value des travaux réalisés

La communication des travaux

L'utilisation des études et des résultats par :

- les élus
- les services



Le partenariat Insee Département du Rhône

- L'INSEE est un partenaire du Département,
- ▶ la Direction de l'audit et de l'évaluation (DAE) est son correspondant au titre de la collectivité, dans le cadre de ses missions d'observations, d'études, d'évaluation et de prospective.
- Une convention cadre pluriannuelle et des conventions spécifiques à chaque étude



Les modalités du partenariat

- Utilisation des données en ligne de l'Insee, conseil sur l'utilisation
- ▶ Commandes spécifiques et à façon (projections de population, portraits de territoire...)
- Etudes réalisées en partenariat avec la participation des services concernés par la thématique étudiée (enrichissement de l'analyse, démarche formative)



La plus value des travaux réalisés en partenariat

- Connaitre son territoire
- Se situer se comparer avec d'autres territoires
- Faire connaitre, au sein de la collectivité, l'Insee et la richesse des informations existantes ou mobilisables
- Faire émerger des besoins /demandes d'études spécifiques



La communication des travaux

- Conférence de presse commune Insee/Département
- Diffusion des publications sur le site de l'Insee et du Département
- Présentation des études lors de séance dédiées aux élus, aux services



Contexte

- Réforme institutionnelle et territoriale : Loi
 - créations de Métropole, fusions de Régions
 - Evolution des compétences
- Le Rhône :
 - un Département
 - une Métropole
- ▶ Elections départementales : un renouvellement de l'exécutif

Connaitre le territoire et ses caractéristiques une nécessité



Utilisation des études et des résultats par les élus

- Connaissance du/des territoire(s)
- Présentation des études et mises à disposition des publications,
- Intégration des éléments des études dans les bilans cantonaux
- Présentation du territoire et de ces spécificités
 - Lors de rencontres spécifiques avec des acteurs du monde économique (entreprises, secteur d'activité, chambres consulaires, ...)
 - Lors de salons, rencontres avec les élus/salon des maires),
 - Lors de rencontres sur les territoires (tour des cantons réunions publiques)



Utilisation des études et des résultats par les services

- Contextualiser l'action publique
- Alimenter des rapports sur les politiques sectorielles et accompagner la décision
- Enrichir des études et des évaluations de politiques publiques :
 - Analyse des publics bénéficiaires du RSA, dans la cadre de la préparation du plan départemental d'insertion,
 - Diagnostic locaux, accompagnement d'un diagnostic préalable au contrat de ville
 - Analyse des besoins sociaux...
 - Bilan des aides aux entreprises
 - Evaluation de la politique touristique du Département